

N°	DESIGNATION	QUAN.	U	PUHT	PTHT
<b>1</b>	<b>Partie ville de Maromme Première phase</b>				
1.1	Dépose de candélabres existants	1	u		
1.2	Fourniture et pose sous fourreaux de câble d'alimentation de section 4x10 <sup>2</sup>	350	ml		
1.3	Fourniture et pose des candélabres suivants :				
1.4	- candélabres de 8 m de haut de type HESTIA	2	u		
1.5	- candélabres de 4,5 m de haut de type NEMO	13	u		
1.6	Fourniture et pose d'un massif pour le futur candélabre d'éclairage des passages piétons que la ville mettra en place	1	u		
1.7	Raccordement au réseau existant	1	forfait		
<b>SOUS TOTAL</b>					
<b>2</b>	<b>Partie LOGIREP</b>				
2.1	Dépose de candélabres existants	6	u		
2.2	Fourniture et pose sous fourreaux de câble d'alimentation de section 4 x 10 <sup>2</sup>	160	ml		
2.3	Fourniture et pose de candélabres de 4,5 m de haut de type NEMO	8	u		
<b>SOUS TOTAL</b>					

**TOTAL HT**

TVA 19,6%

**TOTAL T.T.C**